



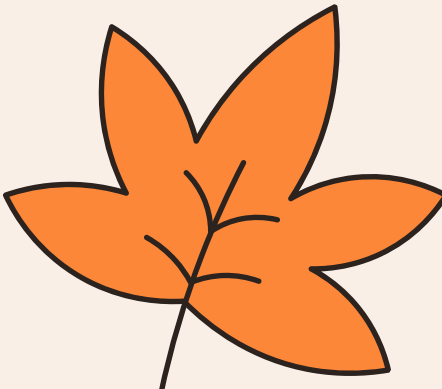
INFO-PARENTS

École de la Voltige

OCTOBRE 2026

OCTOBRE 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	6 SCELLANT DENTAIRE 2E ANNÉE	7 SCELLANT DENTAIRE 2E ANNÉE	8 SCELLANT DENTAIRE 2E ANNÉE	9	10
11	12 CONGÉ (ACTION DE GRÂCE)	13	14 CROSS-COUNTRY (EN APRÈS-MIDI)	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30 AM: HALLOWEEN À L'ÉCOLE PM: TEMPS DE CONCERTATION	31



DATES À RETENIR

- 
- 
- **Lundi 5 octobre:** Journée pédagogique
 - **6, 7 et 8 octobre:** Scellant dentaire (élèves de 2e année)
 - **lundi 12 octobre:** Congé (Action de grâce)
 - **Mercredi 14 octobre:** Cross-Country en après-midi
 - **Vendredi 30 octobre:**
AM – Célébration de l'Halloween
PM – Temps de concertation*



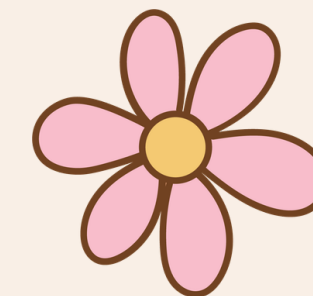
**L'avant-midi se termine à 11 h 08.*

Le service de garde est offert gratuitement de 12 h 23 à 14 h 51, inscription obligatoire.

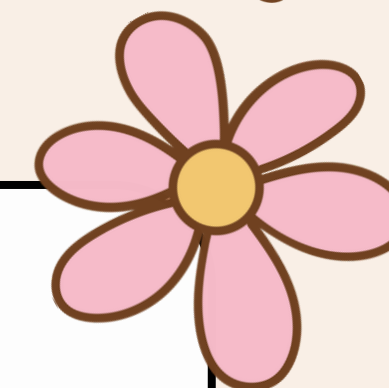




SERVICES PROFESSIONNELS



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



Afin de soutenir la réussite et le bien-être de nos élèves, notre équipe-école bénéficie de l'expertise de plusieurs professionnels.

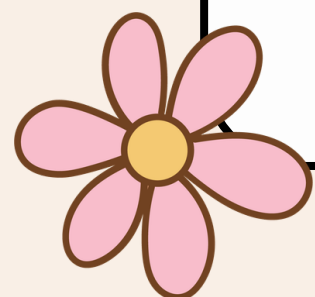
Leur rôle est principalement un rôle-conseil auprès du personnel de l'école. Ils collaborent avec les membres de l'équipe-école afin d'analyser les besoins des élèves, de proposer des stratégies d'intervention et de soutenir la mise en place de mesures favorisant leur développement et leur réussite.

Il est important de noter que ces professionnels ne sont pas présents à temps plein dans notre école, puisqu'ils partagent leur temps de travail entre plusieurs établissements du CSSMI.

Voici les professionnels attitrés à notre école pour l'année 2026-2027 :

- **Psychologues** : Isabelle Duval et Valérie Ouellette
- **Psychoéducatrice** : Catherine Cummings
- **Orthophoniste** : Marie-Lyne Laplante
- **Ergothérapeute** : Anne-Sophie Legendre-Jobidon

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur leur expertise afin de soutenir notre équipe.





TROTTINETTE

Dans le but d'encourager les déplacements actifs et les saines habitudes de vie, les élèves peuvent se rendre à l'école en trottinette.

Toutefois, puisque l'école ne dispose pas des installations nécessaires pour les entreposer à l'intérieur, **les trottinettes ne peuvent pas être apportées dans l'école.**

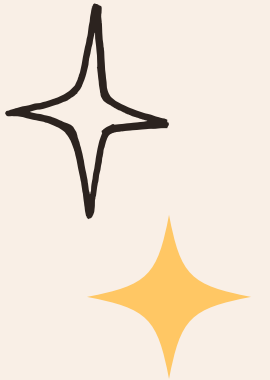
Les élèves doivent laisser leur trottinette à l'extérieur aux endroits prévus à cet effet, situés à l'avant de l'école ou près de l'ancienne école.
Nous recommandons fortement de la sécuriser à l'aide d'un cadenas.

Veuillez noter que l'école n'est pas responsable des pertes, des vols ou des dommages pouvant survenir aux trottinettes laissées sur le terrain scolaire.

**Nous vous remercions de votre
collaboration et de votre compréhension.**



OBJETS PERDUS



Chaque semaine, de nombreux vêtements et effets personnels sont retrouvés dans l'école.

Malgré nos efforts, une grande partie de ces articles ne sont jamais réclamés et nous ne disposons malheureusement plus de l'espace nécessaire pour les conserver.

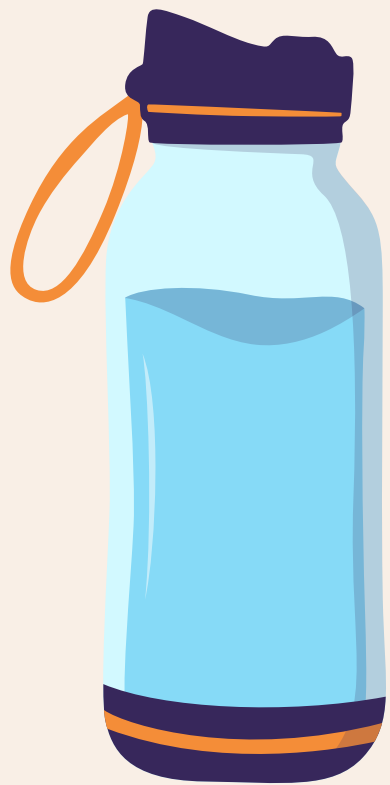
Nous vous demandons donc de bien identifier tous les effets personnels de votre enfant (vêtements, chaussures, bouteilles d'eau, boîtes à lunch, etc.).

Tout objet portant le nom d'un élève lui sera remis dès qu'il sera retrouvé.

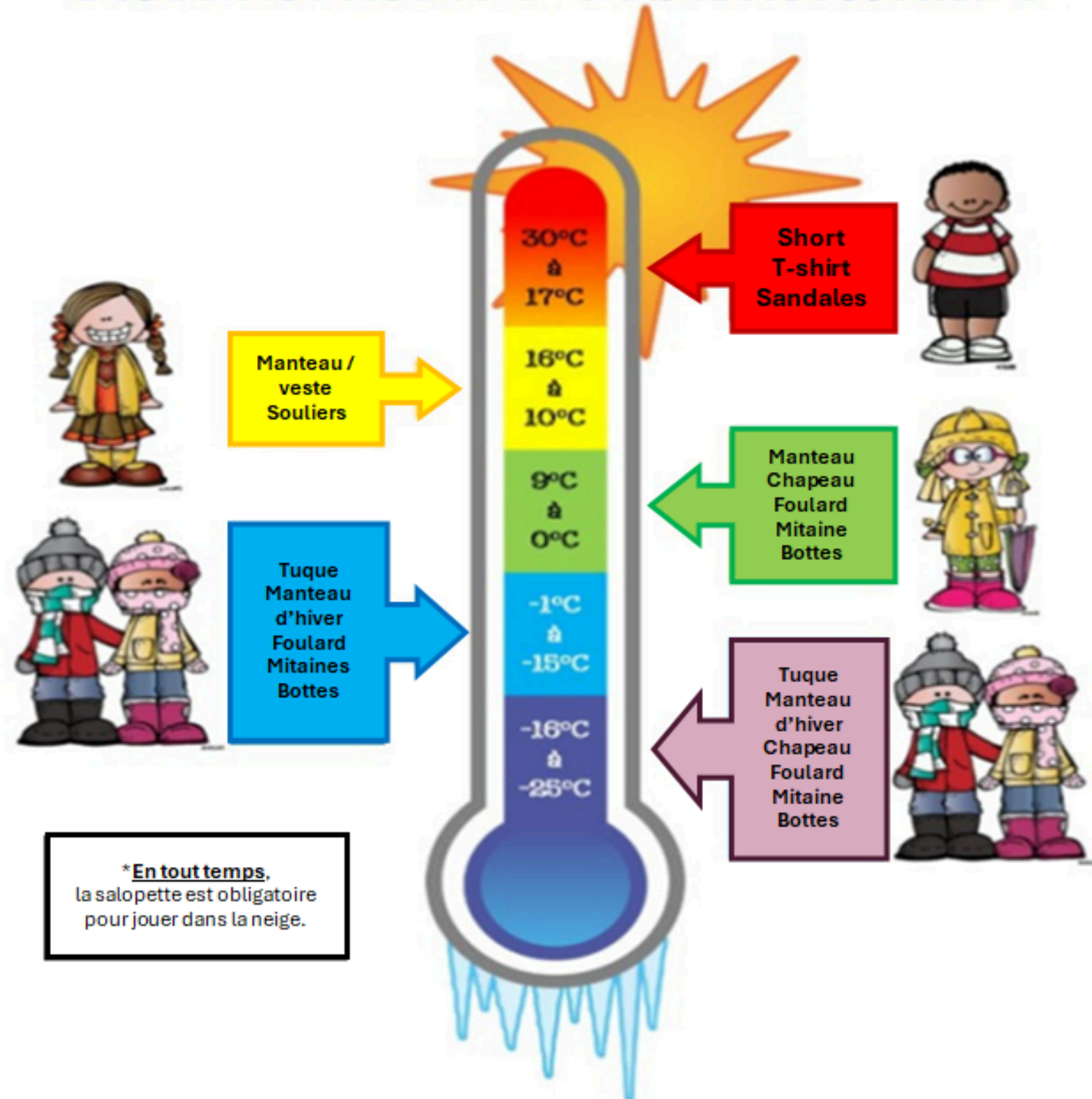
Les objets non identifiés seront conservés jusqu'à la fin de chaque semaine seulement.

Par la suite, ils seront remis à un organisme communautaire afin de leur donner une seconde vie. Nous vous invitons à vérifier régulièrement avec votre enfant si un effet personnel est manquant et à agir rapidement lorsqu'une perte est constatée.

Votre collaboration est essentielle pour nous aider à limiter l'accumulation d'articles non réclamés. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.



Thermomètre vestimentaire



C'est le temps de bien habiller les enfants le matin, avant leur départ pour l'école. Il sera ainsi plus agréable pour eux de profiter des activités extérieures.

N'hésitez pas à leur mettre plusieurs épaisseurs (bien identifiées à leur nom) qu'ils pourront enlever lorsque la température se réchauffera pendant la journée.

Il y a souvent plusieurs degrés de différence entre la récréation, le dîner et la fin de journée.

Les vêtements plus chauds seront bientôt de mise avec le vent froid.



N'OUBLIEZ PAS D'IDENTIFIER TOUTES PIÈCES DE VÊTEMENTS QUE VOTRE ENFANT PEUT ENLEVER DANS LA JOURNÉE (MANTEAU, TUQUE, CACHE-COU, MITAINES, PANTALONS EXTÉRIEURS, ETC.).



Votre enfant est malade...

Normes de la santé publique

Si votre enfant fait de la fièvre, il doit rester à la maison **minimalement 24 heures** sans fièvre (**après** l'arrêt de la médication).

Si votre enfant a des vomissements, de la diarrhée ou des symptômes de gastro, il doit rester à la maison **minimalement 24h après** le dernier vomissement/diarrhée.

Si votre enfant développe ces symptômes à l'école (fièvre, vomissement, diarrhée), nous vous demanderons de venir le chercher dans **les plus brefs délais** pour tenter de limiter la propagation.

La contagion est rapide dans une école primaire, merci de nous aider à éviter la propagation des virus!

EN OCTOBRE DANS NOS ÉCOLES...

Semaines thématiques

Octobre: Mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage

2: Journée internationale de la non-violence

5: Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

16: La Grande Croquée Qc

17: Journée internationale de sensibilisation sur le trouble développemental du langage

17 au 24: Semaine des bibliothèques publiques du Québec

19 au 23: Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire

19 au 25 :

- Semaine québécoise du trouble développemental du langage
- Semaine québécoise de réduction des déchets

26: Journée nationale des bibliothèques scolaires

26 au 1er nov: Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers et brigadières scolaires.

Projets pédagogiques particuliers (PPP)

Les inscriptions aux projets pédagogiques particuliers (PPP) du primaire et du secondaire auront lieu en février 2027, en même temps que la période d'admission et d'inscription du CSSMI.

D'ici là, l'information sur les différents projets sera progressivement bonifiée sur les sites Web des écoles et sur le site du CSSMI.

Pour en savoir plus sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) et les prochaines étapes en vue des inscriptions de février 2027, [consultez notre page Web.](#)

HORS**PISTE**

Parler d'anxiété sans stress...



Un programme de prévention de l'anxiété offert cette année

HORS-PISTE est un programme qui vise à aider les élèves à développer des compétences pour faire face aux défis de la vie. À l'image d'un sentier hors-piste, votre enfant sera amené, au cours des ateliers, à se dépasser, à essayer de nouvelles solutions et à adopter de nouvelles façons de penser. HORS-PISTE l'aidera à reconnaître ses forces et ses limites et l'accompagnera vers de nouvelles façons d'aborder la vie avec confiance, bienveillance et persévérance.

Compétences visées

1. Apprendre à se connaître et à s'estimer
2. Composer avec ses émotions et son stress
3. Utiliser des comportements prosociaux
4. S'affirmer vis-à-vis des influences sociales
5. Demander de l'aide en cas de besoin
6. Utiliser des habitudes de vie contribuant au bien-être

Des **ateliers** offerts en classe par un membre de l'équipe-école

Des outils pour vous aussi

Le programme HORS-PISTE s'adresse également à vous, comme parent. Tout au long de l'année, vous recevrez différents outils pour vous aider à accompagner votre enfant dans la gestion de son stress et de son anxiété et à poursuivre les apprentissages réalisés en classe.

Parce que vous faites vous aussi partie de la solution!

HORS-PISTE, ça ne veut pas dire être dans le champ!



Centre RBC
d'expertise universitaire
en santé mentale



Public Health
Agency of Canada
Agence de la santé
publique du Canada



Université de
Sherbrooke
Août 2022

Au cours des prochaines semaines, votre enfant participera en classe aux ateliers du programme Hors-Piste.

Ces animations seront réalisées auprès des élèves afin de:

- Développer des compétences qui leur permettront de relever les défis de la vie,
- Contribuer à leur bien-être,
- Leur permettre de mieux vivre avec le stress et l'anxiété.

À la fin de chaque atelier, vous serez informés de ce qui a été vu en classe. Des façons de poursuivre les apprentissages à la maison vous seront proposées.

Voici des ressources gratuites pour vous aider à accompagner votre enfant:

- Pour visionner une vidéo au sujet de la différence entre le stress et l'anxiété, [cliquez ici](#).
- Pour participer à un atelier virtuel interactif afin d'apprendre des trucs pour aider votre enfant à faire face à l'anxiété, [cliquez ici](#). Plusieurs dates sont offertes au courant de l'année.
- Pour consulter un outil qui résume des stratégies pour soutenir votre enfant à approvoiser le stress et l'anciété, [cliquez ici](#).
- Pour en savoir plus sur le programme Hors-Piste, [cliquez ici](#).

Merci de votre collaboration,

L'équipe-école en collaboration avec le Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale.

Ressources gratuites pour la maison

Alloprof et l'Institut des troubles d'apprentissages proposent une ressource gratuite pour favoriser la réussite scolaire.

Cliquez sur les liens ci-dessous pour visiter les sites:

→ [Allo prof - Apprendre ensemble](#)

alloprof

→ [Institut des troubles d'apprentissage](#)



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Pour plus d'informations,
visitez le site en **cliquant ici**



Protecteur national
de l'élève
Québec

À l'écoute pour
protéger **TES DROITS!**



COMMENT PORTER PLAINTE?
Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée ou à son patron
- 2 Contacte le responsable du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur régional de l'élève

Violence à caractère sexuel
Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.

PERSONNE
ne peut te menacer ou te faire des **REPRÉSAILLES** parce que toi ou tes parents avez porté plainte.

Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- **téléphone/texto 1-833-420-5233**
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Votre gouvernement



52-1001